



La crise malienne au menu d'un Sommet extraordinaire de la CEDEAO

La situation sociopolitique malienne a réuni ce lundi, les chefs d'Etat de la CEDEAO pour un sommet virtuel extraordinaire, destiné à trouver une issue à la crise.

Le Sommet auquel prend part le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, devrait adopter notamment une « Déclaration forte » qui préconisera, sur la base des principes qui régissent la CEDEAO en matière de prévention, de gestion et de règlement de conflits, « des solutions fortes » pour une sortie de crise rapide au Mali.

Il s'agit de parvenir à garantir la stabilité dans le pays et dans la sous région ouest africaine.

« *La situation que connaît le Mali nous interpelle* », a indiqué à l'ouverture des travaux, le président nigérien Issoufou Mahamadou, Président en Exercice de l'organisation sous régionale. Il a appelé les maliens à un sursaut patriotique et à une union sacrée.

« *Le temps presse et les risques sont grands* », a-t-il signifié.

Une mission des cinq chefs d'Etat ouest-africains dirigée Mahamadou Issoufou a séjourné la semaine dernière à Bamako

dans la capitale malienne, mais aucune solution n'a pour l'heure été trouvée à la crise.

La Mali, il faut le rappeler, vit depuis un temps une quadruple crise, sécuritaire, sanitaire, économique et politique.

La crise politique malienne qui a pris des allures inquiétantes ces derniers jours a été déclenchée par l'arrêt de la Cour Constitutionnelle sur les élections législatives des mois de mars et avril 2020. C'est sur cette base qu'est né un mouvement de contestation qui exige, entre autres, la démission du président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta.

La Rédaction



2ème session extraordinaire des députés membres du parlement de la CEDEAO

Les députés membres du parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entamé mardi 21 juillet, la deuxième session extraordinaire de l'année 2020.

Pour cette session de la 5^{ème} législature ouverte à Abuja au Nigéria, le parlement de la CEDEAO a opté pour la

visioconférence, compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les députés du Togo, à l'image des autres parlementaires des quatorze autres pays membres du regroupement régional, participent également à cette session extraordinaire au siège de l'Assemblée nationale.

Au cours des travaux qui vont durer cinq jours, les parlementaires togolais auront à débattre, à examiner et à adopter à distance plusieurs points avec leurs homologues de la CEDEAO.

Les sujets au menu de l'agenda de cette session extraordinaire sont relatifs entre autres au point sur la situation du prélèvement communautaire, à l'évolution de la pandémie à coronavirus COVID-19 dans la Communauté CEDEAO, à l'examen et l'adoption du projet de rapport de la session inaugurale de la cinquième législature du parlement. Durant les cinq que vont durer les travaux, les députés du parlement de la CEDEAO vont également examiner et adopter le projet de programme de travail des Commissions permanentes, mixtes et ad' hoc ainsi que celui relatif au plan d'activités du parlement, au titre du deuxième semestre de l'année.

Egalement inscrit au programme de la session, l'examen de la requête du Président de la Commission de la CEDEAO pour l'assistance du parlement dans la mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO sur le Prélèvement communautaire est aussi inscrit au programme de la session.

Pour rappel, le Togo est représenté au parlement de la CEDEAO par cinq (05) députés à savoir les honorables Aklesso ATCHOLI (3ème vice-président du parlement de la CEDEAO), André JOHNSON, Eké Kokou HODIN, Koffi TSOLENYANU et Kounon Nahou AGBANDAO.

La Rédaction



WAFA, une initiative pour relever les défis de l'industrie des engrais en Afrique de l'Ouest

Représentant tous les pays de la CEDEAO dont le Togo, l'Association des Engrais en Afrique de l'Ouest (WAFA) est une initiative du secteur privé à but non lucratif créée pour relever les défis de l'industrie des engrais en Afrique de l'Ouest.

Les sociétés membres combinent leurs ressources pour trouver des solutions aux défis du marché et promouvoir les meilleures pratiques en matière de production et d'utilisation des engrais afin d'optimiser le potentiel de la région pour la production de cultures et la sécurité alimentaire.

Créée en 2016, l'association compte 60 membres dans 12 pays différents.

La rédaction



Les principes d'AgriPME feront l'objet d'une directive régionale de la CEDEAO

Les principes du programme dénommé « Projet Agri Porte-Monnaie Electronique, AgriPME » opérationnel depuis quelques années au Togo feront bientôt l'objet d'une directive régionale de la CEDEAO pour améliorer les programmes de subventions aux engrais dans la communauté sous régionale. C'est ce qu'a annoncé l'Observatoire ouest africain des engrais.

Dans son bulletin n°8 du 29 Mai 2020, l'Observatoire explique en effet que le programme en lui-même est satisfaisant à plusieurs niveaux. D'abord, il apporte un soutien effectif aux secteurs agricoles. Ensuite, il intègre plusieurs principes des subventions intelligentes, tels que recommandés par le Centre international de développement des engrais (IFDC) et la CEDEAO.

L'institution estime en outre qu'il est important de souligner qu'afin que le programme atteigne ses objectifs, sa mise en œuvre devra rencontrer une implication réelle du secteur privé tant pour sa promotion auprès des agriculteurs que pour la fourniture des intrants.

Lancé en depuis 2016 au Togo, le programme AgriPME permet notamment au pays de donner aux agriculteurs vulnérables, des subventions sous forme de fonds dédié à travers un portemonnaie électronique.

A l'heure de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, le gouvernement a décidé d'étendre le programme pour couvrir la totalité des 512 000 ménages agricoles que compte le Togo. En plus de couvrir plus d'agriculteurs, le nouvel AgriPME concerne un paquet complet constitué en plus des engrais d'autres intrants agricoles (semences, inoculum et pesticides contre la chenille légionnaire) et de labour.

Pour l'Observatoire ouest africain des engrais, ce premier programme d'intervention lancé par le Togo montre que l'appel de la CEDEAO à soutenir l'agriculture durant la crise du COVID- 19 pour éviter la faim a bien été entendu par les gouvernants de la région.

David S.



**L'ARAA au service du
développement agricole du**

Togo et de la CEDEAO

Avec pour siège à Lomé au Togo, l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) est une initiative de la CEDEAO qui vise à assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole. Cette institution enregistre de bons rendements qui profitent à l'ensemble de la sous-région et au Togo en particulier.

S'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux qui disposent de compétences avérées, l'ARAA joue en effet un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO en permettant notamment d'accroître la productivité agricole.

L'Agence a renforcé les capacités des cadres de 15 Etats membres de la CEDEAO sur la formulation des projets, les changements climatiques en agriculture et les filets sociaux de sécurité. Ces cadres ont également bénéficié des formations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En matière d'accès au financement, des femmes ont pu accéder de crédits pour développer leurs activités agricoles. L'accès au crédit intrant a permis aux agriculteurs d'obtenir des produits agricoles y compris l'engrais à un prix réduit avec pour conséquence directe, l'augmentation du rendement agricole.

L'ARAA a en outre permis aux producteurs togolais de faire face aux difficultés de financement du secteur agricole. Elle a favorisé l'accès au crédit agricole sur les filières vivrières pour les petits producteurs ouest africains et renforcé la sécurité alimentaire.

La lutte contre les mouches des fruits dans près d'une dizaine d'Etats, l'appui aux pays dans la prise en compte de la nutrition, la protection sociale et le droit à l'alimentation

dans les documents de politique, la réalisation d'études de capitalisation sur la promotion de l'emploi des jeunes dans le secteur agropastoral, le renforcement des capacités des organisations des producteurs au niveau régional sont des objectifs parmi tant d'autres poursuivis par l'agence.

La Rédaction



Session extraordinaire des chefs d'Etat de la CEDEAO contre le COVID-19

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont tenu ce jeudi par visioconférence, une session extraordinaire au sujet des actions de lutte contre le nouveau Coronavirus dans la sous-région ouest africaine.

Le dirigeant togolais Faure Gnassingbé et ses pairs ont fait le point de l'évolution de la situation et de l'impact économique, financier et social de la pandémie du Covid-19 sur la communauté sous régionale.

Les dirigeants ouest africains ont exprimé leur ambition de mutualiser les moyens afin de venir à bout de la pandémie à l'image des mobilisations face aux crises sanitaires antérieures dont celle de l'Ebola.

Il faut rappeler qu'afin de faire face à cette urgence sanitaire liée au Coronavirus, la CEDEAO a déjà récemment procédé au déblocage d'un appui financier prélevé sur ses ressources propres, complétés par des aides de partenaires internationaux, pour l'achat des matériels et équipements médicaux indispensables pour la lutte contre la pandémie dans les pays membres dont le Togo.

La Rédaction



Togo : le « système d'informations des marchés » pour mieux gérer les magasins de stockage des produits vivriers

Dans le domaine du stockage et de la gestion des produits vivriers en lien avec la sécurité alimentaire, le Togo est en train de mettre en place une plateforme dans le respect des normes de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la CEDEAO. Il s'agit du « Système d'informations des marchés », une plateforme qui aura pour but de partager et de distribuer les informations relatives aux achats, aux ventes et aux prix des produits vivriers sur le

marché.

Cette initiative permettra aux gérants de magasins, aux organisations agricoles de disposer des moyens en matière de cartographie. Des sessions de formation pourront aider les magasiniers ou gestionnaires de magasins à bénéficier des outils nécessaires, notamment en matière de gestion comptable, technique ou administrative, ce qui leur permettra d'assurer une meilleure gestion des magasins.

Ces magasiniers pourront en outre mettre à disposition de la sous-région, des stocks, la position de leurs magasins et arriver à trouver des débouchés dans la production céréalière.

Il faut souligner qu'au sein de l'espace sous régional (CEDEAO), 30 % des magasins de stockages de produits vivriers qui entrent dans le cadre des crises alimentaires répétées au niveau de certains pays sont gérés par des organisations paysannes. C'est l'ARAA qui se charge de la réserve des stocks alimentaires pour secourir les pays en crise, le cas échéant.

Cependant, le constat est que la gestion de ces stocks pose des problèmes dans la mesure où les opérateurs économiques et les institutions de l'Etat sont les principaux décideurs. Les producteurs avec leurs organisations sont suffisamment marginalisés. D'où cette nécessité de renforcer les capacités de ces magasins de proximité sur les outils de gestion, la tenue des cahiers de charge, la gestion et l'hygiène des stocks et sur comment maintenir la qualité.

Ce projet dénommé « renforcement des capacités des réseaux régionaux d'organisations paysannes dans le domaine du stockage de proximité » est en cours d'exécution dans 07 pays notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

David S.



Lutte contre le COVID-19 : la CEDEAO apporte son appui aux Etats membres

La CEDEAO reste déterminée à soutenir ses Etats membres dans la lutte contre le Coronavirus (Covid-19). Afin de faire face à cette urgence sanitaire, l'institution sous régionale a en effet procédé au déblocage immédiat d'un appui financier prélevé sur ses ressources propres, complétés par des aides de partenaires internationaux, pour l'achat des matériels et équipements médicaux indispensables pour la lutte contre la pandémie dans les pays.

Selon un communiqué signé de Jean Claude Kassi Brou, président de la Commission, un plan Stratégique Régional a été déjà élaboré en collaboration avec l'ensemble des Etats membres par l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS), Institution de la CEDEAO spécialisée dans le domaine de la santé, et chargée d'assurer la coordination de la riposte au niveau Régional.

Par ailleurs l'OOAS a déjà procédé à l'achat et à l'envoi, dans les 15 Etats membres, de 30 500 kits de tests de diagnostics, de 10 000 Equipements de Protection Individuelle (EPI) (Combinaisons, Tabliers, Robes, Gants, Lunettes de protection, Chaussures) et de 740 000 comprimés de médicaments

(Chloroquine et Azithromycine).

Par ailleurs, des commandes ont été passées pour l'acquisition au profit des Etats membres, de : 240 000 kits de diagnostics, 240 000 kits d'extraction, 250 000 équipements de transports des échantillons viraux, 285 100 Equipements de Protection Individuelle (EPI), 268 1000 masques pour le personnel médical (Masques faciaux, Masques chirurgicaux, Masques faciaux intégraux), 120 respirateurs, et de plusieurs milliers de litres de gels hydro-alcooliques et de désinfectants.

L'Organisation ouest africaine de la santé travaille également en étroite collaboration avec les services spécialisés des Etats membres, au déploiement de personnel et des outils de surveillance épidémiologique et de collecte de données, au renforcement des capacités des laboratoires de référence et à la formation du personnel technique.

« La CEDEAO et son Institution, l'OOAS, poursuivent la mobilisation des ressources financières tant internes qu'externes en vue d'accroître les quantités de matériels et équipements médicaux indispensables pour prévenir, suivre et combattre cette pandémie. Il s'agit d'élargir son champ d'appui aux Etats en complément de leurs efforts propres », rassure Jean Claude Kassi Brou.

Il faut souligner qu'à la date du 05 avril 2020, les 15 Etats membres sont touchés par la pandémie et comptent 1 739 cas de contamination confirmés, 55 décès et 328 personnes guéries. Il est à noter qu'environ 95% des décès concernent des patients en situation de comorbidité.

David S.



La CEDEAO adresse ses félicitations à Faure Gnassingbé pour sa « brillante réélection »

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a adressé ce jeudi, ses félicitations à Faure Gnassingbé pour sa « brillante réélection » à la tête du Togo à l'issue du scrutin présidentiel du 22 février dernier.

« A la suite de votre brillante réélection à la tête de la République togolaise dès le premier tour de l'élection présidentielle du 22 février 2020, j'ai l'honneur de vous adresser, au nom de toute l'Institution de la CEDEAO et en mon propre, nos plus chaleureuses félicitations », a indiqué dans un courrier au chef de l'Etat togolais, le président de la Commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi Brou.

Le président de la Commission de la CEDEAO a également exprimé à Faure Gnassingbé, ses vœux les meilleurs de réussite dans la conduite de son nouveau mandat pour le bien-être des togolais et pour le rayonnement du Togo et de toute la communauté.

Il a en outre saisi l'occasion pour saluer la qualité de la contribution du dirigeant togolais pour la conduite des chantiers de la CEDEAO. Jean-Claude Kassi Brou a pour finir rassuré Faure Gnassingbé de l'entière disponibilité des

Institutions de la CEDEAO à soutenir les actions de développement économique et social du Togo.

Il faut rappeler que la présidentielle du 22 février dernier au Togo a été largement remportée par le chef de l'Etat sortant Faure Gnassingbé avec 70,78 % des voix, selon les résultats de la Cour constitutionnelle. Des résultats toujours contestés par l'opposant Agbéyomé Kodjo arrivé en deuxième position avec 19,46 % des voix.

La Rédaction



La CEDEAO se dote d'un programme de restauration des terres agricoles

Le Programme de restauration des terres agricoles dégradées pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PRTAD) a fait l'objet de validation au cours d'un atelier organisé les 10 et 11 mars 2020 à Lomé par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'environnement (ARAA), avec l'appui financier de la Coopération Espagnole à travers l'Agence espagnole de Coopération internationale pour le développement (AECID).

Ce Programme vise surtout le renforcement du cadre institutionnel, la génération et la diffusion des innovations technologiques et organisationnelles de la création d'un

environnement favorable à la mise en place d'un Fonds d'investissement pour la restauration des terres agricoles dégradées dans la sous région.

Le PRTAD devrait notamment permettre l'accroissement économique et de la productivité des terres et par ricochet, la résilience des populations à l'insécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'adaptation aux impacts des changements climatiques ainsi que l'atténuation des gaz à effet de serre.

La rencontre de Lomé rassemble une cinquantaine de participants venus des 15 pays membres de la CEDEAO et des partenaires financiers et techniques. Ils ont eu à travers un partage d'expériences sur la gestion du phénomène dans les pays respectif, à analyser le document provisoire du programme, et procéder à sa validation pour la gestion durable des terres agricoles dégradées et accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace.

Le secrétaire général du ministère togolais de l'agriculture a à l'ouverture des travaux exprimé l'engagement du Togo à soutenir toute action régionale devant faciliter les interventions en vue d'une amélioration globale des terres agricoles.

« Les autorités togolaises résolument engagées ont validé le document de sauvegarde de l'environnement, qui définit la vision du gouvernement togolais en termes de lutte efficace contre la dégradation des terres, de restauration de plus de 80 % des terres dégradées et de permettre la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030 », a déclaré Dr BALI Hélène Nèmè.

« Dans ce sens, vous avez tout le soutien du gouvernement de la République Togolaise pour faire aboutir ce programme régional en cours de validation technique », a-t-elle ajouté.

La gestion durable des terres agricoles se présente comme un défi majeur pour l'atteinte des objectifs assignés à l'ECOWAP 2025 dont l'objectif central est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres.

Cris DADA